



février 2009

<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

n° 83

URBANISME PRATIQUE—N°11

Le PPRN : plan de prévention des risques naturels Quel impact sur l'urbanisme et la construction ?



et aux PLU.

Le PPRN divise la commune en zones, en fonction de la nature (crue torrentielle ou glissement de terrain) et l'intensité (zones rouges, bleues ou blanches) du risque. Il précise quel est le risque et édicte des règles de constructibilité et d'aménagement pour le limiter. Seule la partie urbanisée au sud de la route de Genève n'est pas concernée par ce document.

Lors de la conception d'un projet de construction ou d'aménagement, il convient donc de vérifier que son projet est conforme avec le PLU mais aussi avec le PPRN, qui est souvent beaucoup plus précis que le PLU.

Ce document est disponible sur le site Internet de la commune.

Principaux éléments réglementés en zone bleue (majeure partie des constructions d'habitation, au nord de route de Genève):

En zone risque de glissement de terrain (Bg):

- Interdiction de l'infiltration des eaux pluviales par puits perdu
- Conserver les boisements existants et reboiser les parcelles les plus pentues
- Une étude géotechnique est conseillée pour tout aménagement suscitant un mouvement de terre (remblais ou déblais)

En zone risque de crues torrentielles (Bt):

- Surélévation des cotes planchers des constructions de 50 cm par rapport au terrain naturel.
- Interdiction des remblais (sauf ceux strictement nécessaires).
- Les clôtures devront être sans mur bahut.
- Les sous-sols (sauf en sous zone Bta) sont interdits.
- Les arbres à hautes tiges devront être plantés à au moins 6 m de distance et être régulièrement élagués.



Recrutement d'animateurs

La bergerie des p'tits loups de St-Maurice de Beynost recherche, pour les vacances d'été 2009, des animateurs(trices) diplômé(e)s ou en formation. Envoyez CV et lettre de motivation à : Mairie - La Bergerie des p'tits loups - Avenue du mas Rolland 01700 St-Maurice de Beynost.

Dépôt sauvage



Il est rappelé que tout dépôt sur la voie publique est formellement interdit.

Article 632-1 : est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe soit 38 € le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit.

Article 635-8 : est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe soit 1500 € le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé à l'exception des emplacements désignés à cet effet soit un véhicule épave, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule. *Police Municipale 04 78 55 83 64*

Journal édité par la
mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
**Rédaction, fabrication
et distribution:**
Equipe municipale de
bénévoles

**HORAIRES D'HIVER
DE LA DÉCHETTERIE :**
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h 30
et de 14 h 30 à 17 h 30
Le samedi :
de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
lundi, mercredi, vendredi :
8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : echosstmau@hotmail.com
http://www.saint-maurice-de-beynost.fr

AGENDA de FÉVRIER

- *sam 7* : Fête de la Sainte Agathe, 12h, Hôtel Lyon Est
- *sam 14* : repas de la Saint-Valentin, avec CLARA, salle des Fêtes
- *Dim 15* : loto de l'OSM Boules, salle des Fêtes.
- *sam 21* : dîner dansant de l'UNCAFN, 20h, Mas du Roux à Beynost
- *Dim 22* : sortie raquettes dans le Jura avec le Centre M. Cochet
- *lun 23* : vente de bugnes dès 10h30 à la salle des Fêtes et à 11h50 et 16h50 à la sortie des écoles
- *mar 24* : vente de bugnes à la sortie des écoles, 11h50 et 16h50
- *ven 27* : participation de la chorale d'Amitié-Loisirs à une soirée au Centre J. Brel.
- *tout le mois* : lecture à 2 voix et 4 mains à la bibliothèque

LE CARNET

◇ Naissances

Mathéo MARCOUX - - MARECHAL,
le 15 décembre
Hugo HERZIG, le 24 décembre
Cybélia SIMON- -PESNAUX,
le 5 janvier
Nolan MASSON, le 10 janvier
Tom ANDRIETTI - - FARA,
le 12 janvier
Louane et Mathys BIAVA,
le 13 janvier

◇ Décès

Antonio do PACO DANTAS,
le 20 décembre
Simone LEFEBVRE, veuve
MARTIN, le 2 janvier
David ABRAZIAN, le 13 janvier
Régis GORLIEZ, le 19 janvier
Henri DEVISE, le 26 janvier

PERMANENCES DES ELUS (samedi 10 h -12 h)

- 7 fév.: Pierre Goubet
- 14 fév.: J.C. Lazzaroni
- 21 fév.: Françoise Roy
- 28 fév.: Eveline Guillet

ÉDITO

Chers Amis Mauriciens,
Le 25 janvier dernier vous avez été très nombreux à souhaiter me confier la responsabilité de représenter notre canton au Conseil Général.

Je vous remercie très sincèrement de cette confiance et vous assure que l'exercice de ce mandat ne se fera pas au détriment de celui de Maire. Cette relation étroite que j'entretiens avec chacune et chacun d'entre vous et les Elus Municipaux sera préservée, car c'est bien sur cette bonne connaissance des problématiques de notre territoire que doit se fonder la politique du département.

Au sein du groupe majoritaire du Conseil Général de l'Ain, j'œuvrerai à renforcer l'action du département pour son développement au service de chacun de ses habitants.

J'aurai également à cœur de faire redescendre dans nos communes une communication régulière et directe sous forme de rencontres avec les Elus du département afin que les habitants de notre canton puissent s'exprimer sur les choix de l'assemblée départementale.

Sachez que je suis dès à présent, à votre disposition. Pierre Goubet

Sommaire

⇒ **P2 : Et pendant ce temps à la mairie**

- *Flashes et conseil en bref*
- *Des vœux, du monde, que du beau monde !!*
- *Résultats des canstionales*

⇒ **P4 & 5 : Ça bouge Saint-Maurice**

- *Repas des anciens*
- *Café théâtre*
- *Un nouveau visage au Centre J. Brel*
- *Piaf fait l'unanimité*
- *Champion du monde !*
- *Les vœux du Foyer Saint-Maurice*

⇒ **P 6 & 7 : Du côté des associations**

⇒ **P 8 : vie pratique**

À QUAND LES SENTIERS PÉDESTRES ?

Voilà un dossier qui semble simple... et pourtant la réunion de la commission Culture et Tourisme de la CCMP, le 14 janvier dernier, a montré que cette mise en place est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Il ne s'agit pas seulement de baliser les chemins empruntés régulièrement par les promeneurs. En 1996, une première recherche a été soigneusement faite par le Docteur Rivoire qui a étudié les tracés, les a fléchés, cartographiés après avoir pris contact avec les propriétaires, quand ces sentiers traversaient des terrains privés, et la Fédération Française des chemins de randonnée. Mais, peu à peu, ce travail a été plus ou moins réduit à néant, d'autant plus que le remembrement a changé certaines données, fermé certains passages.

Quelques années plus tard, la compétence était donnée à la CCMP : M. Leloup, technicien en charge des projets "voirie, sentiers pédestres, environnement" a fait le point sur le dossier, vérifié à qui appartiennent maintenant les terrains, si une convention légale existe avec les propriétaires, ces derniers pouvant être des communes, des associations d'agriculteurs, des privés (lesquels sont quelquefois nombreux... pour quelques centaines de mètres).

Un petit groupe de travail a validé les tracés, puis les a présentés à chaque commune concernée pour une homologation par délibération du Conseil Municipal. Il faudra ensuite une inscription au PIDPR (Plan des Itinéraires Départementaux de Promenades et de Randonnées)

puis le choix d'un bureau d'études pour décider des aménagements qui permettront aux promeneurs de se balader en toute sécurité. Un appel d'offres sera nécessaire pour choisir l'entreprise qui réalisera ces travaux. Balisage, cartographie suivront.

Donc, comme vous pouvez le constater, mener un projet à bien en toute légalité demande du temps et de l'argent puisque le coût total pourrait avoisiner les 200 000 € TTC. Mais patience : tous les amoureux de la Côte d'Or pourront bientôt parcourir les 7 kilomètres qui mènent de Neyron à Beynost.

J. A.



Et pendant ce temps, à la Mairie...

FLASHES

♦ **En vue des travaux avenue du Mas Rolland**, une signalisation provisoire sera mise en place le 3 février, pour une période d'environ un mois, afin d'effectuer une simulation.

♦ **Le débat d'orientation budgétaire** s'est tenu le 29 janvier. Le conseil municipal a décidé des grandes orientations budgétaires et fiscales de la commune pour 2009. Le vote du budget primitif se tiendra le 26 février.

♦ **650 coureurs** de tout âge ont participé au cross des papillotes 2008 au lieu des 450 habituels.

♦ **Pour notre président**, le grand événement de l'année 2008 a été la Coupe du Monde de rugby. Etonnant, non, car elle a eu lieu en 2007... (Lors de ses vœux au monde sportif le 19/01/09).

Permanences de l'adjointe aux affaires sociales :

lundi 16 février de 14 h à 16 h
samedi 28 février de 10 h à 12 h

•Personnel

M. Lazzaroni, adjoint responsable du personnel communal, informe l'assemblée que des élections se dérouleront en 2009 (les 18 et 25 janvier pour les cantonales, courant juin pour les européennes). Pour assurer le bon déroulement des scrutins, la présence d'agents communaux est nécessaire.

Les agents relevant des catégories B et C peuvent à cette occasion percevoir des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (« heures supplémentaires »), mais les agents relevant de la catégorie A ne peuvent percevoir ces IHTS. Il convient donc d'instituer l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élection (IFCE) afin de pouvoir rémunérer les agents de catégorie A. Unanimité

LE CONSEIL EN BREF (18 décembre 2008)

(Les comptes rendus complets peuvent être consultés sur Internet)

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Christophe Sibuet, conseiller municipal de l'opposition, et procède donc à l'installation de M. Michel Bécavin.

•Travaux : Avenant marché d'appel d'offres ouvert Travaux d'assainissement

Mme Guillet, adjointe en charge des travaux communaux, rappelle à l'assemblée qu'un marché d'un montant de 852 620, 15 € HT a été attribué à l'entreprise Brunet TP pour différents travaux assainissement (extension réseau séparatif de collecte des eaux usées, réhabilitation du réseau existant, gestion des eaux pluviales des services techniques). Or, un aménagement de travaux devant être réalisé, portera le montant du marché initial à 871 308 € HT, soit une augmentation de 2,19%. Unanimité.

•Finances

- Budget principal :

décision modificative n°7

Pour actualiser les crédits de recettes et de dépenses votés au budget primitif, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux ouvertures et réductions de crédits ci-contre (montants exprimés en €) :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
2112	Tarifs de voirie	7 570,00	
2315	Installation, matériel et out. Tech.	49 110,00	
2315	Installation, matériel et out. Tech.	4 935,00	
65736 2	Subvention au CCAS	-61 415,00	
023	Virement à la section d'invest.	61 415,00	
021	Virement de la section de fonct.		61 415,00
	TOTAUX	61 415,00	61 415,00

- Budget annexe du service assainissement : décision modificative n°2

Pour actualiser les crédits de recettes et de dépenses votés au budget primitif, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux ouvertures et réductions de crédits ci-après (montants exprimés en €) :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D2762-912: Créances sur transfert de droits à déduction TVA	0,00 €	193 712,00 €	0,00 €	0,00 €
D2762-912: Créances sur transfert de droits à déduction TVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	193 712,00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	193 712,00 €	0,00 €	193 712,00 €
R-1312-162007-912: Mise en conformité assainissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 351,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 351,00 €
R-1312-162007-912: Mise en conformité assainissement	0,00 €	22 351,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2315-162007: Mise en conformité assainissement	0,00 €	0,00 €	193 712,00 €	0,00 €
R-2315-912: Installations, matériel et outillage technique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	193 712,00 €
TOTAL R 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	22 351,00 €	193 712,00 €	193 712,00 €
D-2762-162007: Mise en conformité assainissement	193 712,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2762-162007: Mise en conformité assainissement	0,00 €	0,00 €	193 712,00 €	0,00 €
TOTAL R 27 : Autres immobilisations financières	193 712,00 €	0,00 €	193 712,00 €	0,00 €
TOTAL	193 712,00 €	216 063,00 €	387 424,00 €	409 775,00 €
TOTAL GENERAL		22 351,00 €		22 351,00 €

•Urbanisme : Servitude de passage en terrain privé de canalisation d'évacuation

Dans le cadre de la rénovation partielle du réseau d'assainissement de la commune, il est nécessaire de procéder au remplacement de différentes canalisations. Une partie de ces canalisations devant passer sur le domaine privé de l'entreprise Toray, une convention de servitude doit être signée entre cette société et la commune. Unanimité.

•Questions et informations diverses

M. le Maire informe l'assemblée que le vote pour le lancement du centre nautique a eu lieu à la communauté de communes, de même que le vote pour l'aire de grand passage des gens du voyage (l'aire permanente restant engluée dans un imbroglio notarial).

M. Roche communique également les résultats du téléthon : la somme de 7031,50 € a été collectée sur notre commune. L'ensemble du conseil municipal se réjouit de la réussite de cette manifestation.

Prochain
conseil municipal :
26 février 2009
à 20 h 30

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Pour les jeunes : deux nouveaux mangas de Yamato Nadeshiko, la dernière aventure des « Chevaliers d'Emeraude ».

Pour les adultes : « L'atelier d'écriture » le théâtre de David Lodge. Deux romans du terroir : « L'or des genêts » et « Madeleine et ses deux maris ». Des polars : « L'âme du diable » de P Robinson et « La théorie Galia » de M Chattam. Un roman historique : « Le chant de l'épée » de B Cornwell, l'incontournable Philippe Besson « La trahison de Thomas Spencer » (Paul et Thomas, deux amis d'enfance, entre Mississipi et Louisiane, l'adolescence, la guerre de Corée puis du Vietnam, deux destins partagés jusqu'à l'arrivée de Claire, une jeune femme libre donc dangereuse...)

Pour s'y retrouver dans les soubresauts du Monde « La géopolitique pour les nuls ».

« Lecture à deux voix et quatre mains »

Forte du succès de la première édition, la bibliothèque renoue avec l'opération ouverte à tous les jeunes Mauriciens de CP/CE1 voire grande section de maternelle. Attention, il ne s'agit pas d'un concours pour savoir qui lit le plus, le mieux ou le plus vite !

Cette activité, créée à la demande de familles abonnées à la bibliothèque et qui souhaitent conserver la lecture plaisir parents /enfants quand la lecture devient un travail scolaire, s'appuie sur un grand nombre d'ouvrages adaptés aux compétences des jeunes, très jeunes lecteurs.

Cette année, l'éventail s'est encore élargi avec l'arrivée de nouveaux héros en voici quelques uns : « SOS sorcière », Francette, Super mamie, Ratus, Ralette, Myrtille, Ugo et Liza, Thérèse Miaou, le trio magique, Gafi. Nous avons essayé de varier les thèmes : animaux, nature, humour, policier, amitié.

Ces livres peuvent être lus avec l'aide des parents car ils possèdent un système de bulles ou d'écritures originales pour assurer un passage protégé vers l'autonomie. Après avoir lu le livre, les enfants donnent leur avis (sur l'histoire, les images, la difficulté etc...) Attention aimer le livre n'est pas obligatoire

L'atelier ouvrira début février et durera jusqu'à fin Mai. En clôture un palmarès établi par les jeunes lecteurs lors d'un goûter champêtre.



CHUT ! PAMELLA EST PARMI NOUS AVANT DE REPARTIR À PARIS



La résidence de Brainstorming Cie au centre J. Brel et au sein de la commune bat son plein. Quelques semaines après le spectacle « Quelqu'un », un petit rat d'opéra prénommé Pamella vient vous rendre visite à l'Espace Culturel.

Pamella est un petit rat de l'opéra qui a élu domicile dans le grenier de l'opéra de Paris. Tours piqués, entrechats, arabesques, pas de bourrés, voici le quotidien de cette danseuse solitaire un tantinet grognon. La tête dans les étoiles, Pamella se nourrit essentiellement de morceaux de musique classique et de fruits et légumes.

Pendant une demi-heure, c'est en danse et en musique que l'on partage une tranche de la vie de Pamella. Amitiés, rêves, gloire sont au rendez-vous. Vous êtes parents, grands parents, tontons, taties, nounous... n'hésitez pas : ce spectacle est destiné aux enfants de 3 à 10 ans. Un goûter vous sera offert après le spectacle.

Afin de faciliter l'accès à la culture pour tous et favoriser l'échange, le lien social, le centre J. Brel met en place un tarif symbolique à 1 €.

Deux avant-premières sont ainsi programmées les vendredi 6 février en matinée et mercredi 11 février après midi.

Renseignements : Franck Guscioni au 04 72 25 40 30.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Venez nous rejoindre pour un cours de gymnastique **gratuit**, adapté à tous les niveaux, le mardi à 20 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Maurice. Vous pourrez apprécier le dynamisme et la convivialité de l'équipe. Des exercices d'assouplissement, de musculation et de relaxation, animés par des animatrices diplômées, vous permettront de vous tenir en pleine forme.

O. H.

LES BUGNES DU SOU DES ÉCOLES

Le lundi 23 février prochain, les membres du sou des écoles et des parents d'élèves bénévoles enfilent leur tablier et fabriquent des bugnes toute la journée. Ces bugnes seront en vente à la salle des fêtes dès 10h30 et à toutes les sorties des écoles maternelle et élémentaire. S'il en reste, la vente se poursuivra le mardi 24 février.

Pour vous mettre dans l'ambiance de Mardi Gras, venez nous acheter des sachets de bugnes : 2 € les 100 g.

Cette manifestation a toujours beaucoup de succès : les gourmands, petits et grands, apprécient la qualité des bugnes. Nous remercions Pierre, le boulanger du Mas Rillier, de pétrir la pâte et la Pizzeria d'Amalo de l'étaler, grâce à leur précieuse aide, la fabrication s'en trouve facilitée.

Les bénéfices de cette vente subventionneront les sorties scolaires des enfants de Saint-Maurice de Beynost. Merci de votre fidélité et rendez-vous le 23 février.



1^{ÈRE} RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DES CENTRES SOCIAUX ET PARTENAIRES

Samedi 22 novembre, s'est tenue la première rencontre départementale des centres sociaux de l'Ain, à St Denis lès Bourg. Accompagnée de M. Goubet et Mme Berthe, une quinzaine de bénévoles, administrateurs de l'AUGEB, habitants et permanents



du centre Jacques Brel, a fait le déplacement, afin de représenter notre centre social sur cette journée départementale. Se sont également joints à ce groupe le rappeur KamikaZ et les Webtrotteurs de Saint-Maurice. Cette rencontre départementale débute dès l'arrivée de tous les participants aux alentours de 9h30 et après un mot de bienvenue prononcé par M. Nallet, maire de St Denis les Bourg, les premiers échanges et forums de discussion se mettent en place tout au long de la matinée.

S'enchaînent alors des « regards croisés » d'acteurs et de partenaires de centres sociaux, à propos d'une enquête menée dans les centres de l'Ain par les consultants d'Optim Ressources. Différents interlocuteurs et partenaires interviennent chacun à leur tour. Suit alors une dernière intervention sur les perspectives des centres sociaux, animée par D.Hochedez, sous directeur de la CNAF.

Place au buffet dès 12h30.

L'après midi, moins solennelle, s'ouvre plus vers l'échange grâce à des ateliers thématiques sur la diversité des publics, la participation des habitants et le réseau partenarial. La participation y est importante, puisque plus de 75000 personnes ont fait le déplacement pour cette journée. C'est en milieu d'après-midi, entre deux ateliers, que nous avons assisté à la performance du jeune rappeur KamikaZ et de son Dj, enflammant l'assistance et nous proposant un medley de ses nouveaux titres.

La présence des Webtrotteurs de Saint Maurice de Beynost, tout au long de la journée, venus interviewer les politiques et partenaires présents a été très appréciée. Suite à cette couverture « médiatique » assurée par ces jeunes lycéens, un film retraçant leurs rencontres de la journée sera proposé au réseau des centres sociaux de l'Ain.

La journée se conclut avec une synthèse proposée par D. Pobel, président de la fédération des centres sociaux de l'Ain, J.Berry, présidente de la CAF de l'Ain, et J. Bernard Vice-président du conseil général de l'Ain.

TABLE D'HÔTES DU CENTRE SOCIAL



La prochaine table d'hôtes se tiendra vendredi 13 février à l'espace culturel du centre J. Brel.

Après le succès rencontré par la dernière table d'hôtes aux saveurs italiennes, nous vous proposons de partir à la découverte des saveurs de l'Inde.

Quelques généralités sur la cuisine indienne : épicée et très variée, elle est une cuisine d'une grande finesse et de savoir-faire. Elle change bien sûr selon les régions (plus de consommation de blé dans le nord et de riz dans le sud) mais c'est surtout la religion qui influence les habitudes alimentaires. Les Hindous (plus de 80% de la population) ne mangent pas de bœuf, car la vache est sacrée, elle fournit le lait. Les Hindous suivent des régimes alimentaires différents selon leur caste. L'alimentation des plus hautes castes est végétarienne.

POINT INFO FAMILLE

Vous avez besoin d'être renseigné dans vos démarches administratives ? Vous cherchez une adresse utile ? Vous ne savez pas à qui vous adresser ? Le Point Info Famille implanté au centre social et culturel facilite votre accès à l'information.

Ses objectifs : simplifier les démarches de chacun dans sa vie quotidienne, recenser l'ensemble des services à la famille proposés sur le département, accueillir les personnes et les orienter vers les structures adéquates. Contacts et renseignements du lundi au vendredi auprès de Fabienne COHE 04 72 25 40 30

CONCERT « TOUT MUSIQUE »

De la musique de tout style, de tout horizon et pour tous les goûts vous attend le vendredi 27 février prochain à l'espace culturel du centre social Jacques Brel. La quasi totalité des associations musicales de la commune ont répondu favorablement à notre invitation afin de vous présenter leurs répertoires. Vous retrouverez donc la chorale du Club Amitié Loisirs, la Mauricienne et le groupe Délirium, l'académie de musique et de danse de la Côtière, l'association Kultur' Fuzz, et enfin l'association des Amis de la Musique.

Un vrai voyage musical vous est proposé allant des chants polyphoniques jusqu'à la folk, en passant par le rock, le ska et la funk. Lors de cette soirée, toutes les associations présentes seront à la disposition du public pour répondre aux questions, et échanger sur leurs pratiques culturelles personnelles. Permettre, rapprocher et faire connaître les différents courants musicaux en partenariat avec les associations locales tel est l'objectif de la 1^{ère} édition de ce concert « Tout Musique ».



SPECTACLE POUR LES PETITS : « QUELQU'UN ? »

Joli succès pour les spectacles de fin d'année, donnés pour les enfants des écoles et centre de loisirs de la commune au centre social et culturel Jacques Brel.

Après de nombreuses répétitions dans nos murs, la compagnie a donné 4 représentations, entre le 17 et 19 décembre 2008, pour le plaisir des plus petits mais aussi des parents !!!! Près de 250 enfants ont ainsi été touchés et sont repartis avec plein de choses à raconter...

DES VŒUX, DU MONDE, QUE DU BEAU MONDE !!

Un sénateur, un député, un président du Conseil Général, un président de la CCMP, des maires, des élus locaux, des présidents d'associations, des entrepreneurs et des mauriciens... Ce n'est pas une liste à la Prévert, mais les présents



Parmi les élus mauriciens, vous reconnaissez M. Berthou, sénateur-maire, M. Voisin, député, M. Protière, Président de la CCMP, et les Maires des communes voisines.



Sandrine Juffet, championne de France de Trial recevant son trophée des mains du Maire.



Les Anciens Combattants, accompagnés de M. Goubet, présentent leurs vœux aux pensionnaires des maisons de retraite.

aux vœux 2009 de la Municipalité présidés par Pierre Goubet. Notre maire, dans son discours, décerna plus particulièrement des éloges aux bénévoles très motivés qui forment la force vive des associations de Saint-Maurice. Il souligna le climat difficile de l'année à venir et que l'entraide est plus que jamais nécessaire. Ensuite, il présenta les différents

projets communaux, la voirie de la rue du Mas Rolland, la première tranche de réaménagement

du quartier des Folliets et la réalisation des jardins communaux sur l'ancien stade Rolland Schmitt, ainsi que le projet de la piscine suivi par la CCMP et dont il est la cheville ouvrière. Michel Voisin, député, continua en précisant le rôle des maires, de plus en plus mis à contribution. Puis ce furent les récompenses : M. Jean-Paul Louvradoux reçut la médaille de Saint-Maurice pour plus de 35 ans de présence au sein du CPI de la commune : Les cadets champion de France de manœuvres se virent offrir chacun un trophée ainsi que 2 chèques de 2 000 € du Conseil Général et de la commune pour financer leur participation au rope en Tchèque cet été ; Nos champions locaux, ne et Guillaume (cf p. 4), eurent droit également à une récompense.

Par la suite, chacun put discuter devant un buffet abondant. M. M.



M. Mazuir, Président du Conseil Général et M. Goubet remettent 2 chèques de 2000 € chacun aux JSP, champions de France.



M. Louvradoux et son équipe

RESULTATS ELECTORAUX DES CANTONALES DU 25 JANVIER

COMMUNES	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMES	ABSTENTIONS	J. ALBERNON (DVD)	P. GOUBET (DVG)	J. BOUVIER (PS)	G. BAUMONT (DVG)	J. DAVIES (PCF)	P. BOUCHARD (FN)
Miribel	6066	1290	1282	474	368	340	306	175	40	53
St-Maurice-de-Beynost	2326	469	465	187	74	309	30	18	11	23
Beynost	3075	645	639	243	382	340	75	13	11	18
Neyron	1623	295	294	138	150	39	52	23	6	24
Thil	727	169	166	558	52	40	50	8	8	7
TOTAL	13817	2870	2846	10947	1006	869	513	237	76	125
%		20,77	20,6	79,4	36,05	30,53	18,03	8,33	2,67	4,39

	CANTON						
2ème Tour	Beynost	Miribel	Neyron	Saint Maurice	Thil	Total	%
Nombre d'inscrits	3075	6066	1623	2326	727	13817	
Exprimés	645	1516	331	641	190	3539	
Nuls	9	33	6	12	4	64	
Participation	20,98%	25,00%	20,39%	27,56%	26,13%	26,00%	
Jean-Paul Louvradoux	536	539	210	164	61	1510	42,67%
Pierre Goubet	325	977	121	477	129	2029	57,33%

REPAS DES ANCIENS

Samedi 17 janvier, s'est déroulé le traditionnel repas des anciens, le premier de ce nouveau mandat donc de la nouvelle équipe. C'est avec beaucoup d'enthousiasme



que les membres dévoués du CCAS, de sa secrétaire et de la commission des affaires sociales ont

contribué à la réussite de cette journée. C'est pour nous un grand bonheur que de pouvoir gâter quelque peu nos papis et mamies. Je crois que cette année, comme les précédentes, ils ont été très satisfaits. Nous sommes à leur écoute pour améliorer la prestation. Alors, promis, l'an prochain nous recommencerons et ce sera encore mieux. M. B.



Michèle Berthe, adjointe aux affaires sociales, et le doyen.

PIAF FAIT L'UNANIMITÉ

Salle comble, une fois de plus à la Roseraie, pour l'animation mensuelle proposée par La Bibliothèque, en collaboration avec l'Association de la Roseraie et la participation active de la commission personnes âgées animée par Madeleine Josserand. Les pensionnaires avaient convié leurs amis à la représentation. Le film de Dahan a passionné les spectateurs admiratifs devant la performance de Marion Cotillard. Attentifs jusqu'à la dernière image, les admirateurs de Piaf ont dégusté les dernières notes de «Non rien



de rien, je ne regrette rien » avant d'applaudir longuement sur le générique final. Grâce aux talents de pâtissière de Josette Vitellaro, le goûter qui a suivi, accompagné de jus de pomme et de cidre, a permis de prolonger cet après midi récréatif particulièrement convivial.

J. D.



Une photographie insolite : Saint-Maurice de Beynost dans le brouillard.

Évènement Ciel

Soirée Saint Patrick proposée par l'association le vendredi 13 mars 2009 à 20 h 30 au Mas Rillier. Avec Jim Rollands avec en avant-scène le groupe Celtic de l'Académie de Musique et de Danse de la CCMP.

Les Anciens Combattants de l'UNCAFN vous invitent au diner dansant qui aura lieu le samedi 21 février au Mas du Roux à Beynost, dès 20 h (le parking est surveillé). La soirée sera animée par Magali Perrier et son orchestre. Venez nombreux. Tarif : 28 € Renseignements et réservations : 04 78 55 20 37



CHAMPION DU MONDE !

La Saint Guillaume se fête le 10 janvier... et nous, nous avons fêté Guillaume Prost, sélectionné plusieurs fois en équipe de France pour des compétitions internationales et devenu en 2008 champion du monde de Karaté. Guillaume a adopté cet art martial en 1986 dès l'âge de 7 ans. Depuis, son parcours sportif est long, en voici quelques bribes :

- Champion de l'Ain de 1995 à 2008
- deuxième au championnat du Lyonnais de 1999 à 2005
- troisième au championnat de France en 2001 et 2002
- vainqueur du challenge européen, à Paris, en 2006 et 2007
- vainqueur de la coupe du monde à Reims en 2008

Quel palmarès !

Guillaume travaille dans la Société SIREM. Il est entraîneur d'enfants de 7 à 14 ans, au club de Meximieux, depuis 10 ans, club dirigé par M. Serge Laurent, 5ème dan. Notre champion participera, en avril prochain, à Paris, au Challenge européen.

C. M.



"TOUCHE PAS À MON ÉCOLE" : parents d'élèves, enseignants ont manifesté ensemble le jeudi 29 janvier devant chacune des 2 écoles.

Fête de la Sainte Agathe

Nous attendons toutes les femmes qui veulent nous rejoindre pour fêter la Sainte Agathe à l'hôtel Lyon-Est, le samedi 7 février à 12 h. Venez passer une journée très agréable, à chanter et danser, avec un bon repas. Les inscriptions se font auprès de Mmes Tatry et Hadjadj Téléphone 04.78.55.01.54 ou 04.78.55.06.18



UN NOUVEAU VISAGE AU CENTRE JACQUES BREL

Depuis le 5 Janvier 2009, un nouveau visage est apparu au sein de l'équipe du Centre Social et Culturel Jacques Brel. Guénaëlle Feuillatre, diplômée d'état de conseillère économie sociale et familiale, aura en effet dorénavant la charge du pôle petite enfance et adulte famille.

Agée de 24 ans, elle a travaillé à la Caisse d'Allocations Familiales du Havre en Seine Maritime, au services sociaux antenne solidarité de la ville de Lyon et plus récemment aux centres sociaux et CCAS de Rillieux-la-Pape.

L'ensemble des actions liées à la parentalité, la mise en place très prochaine d'une conférence destinée aux jeunes parents et dont le thème est « comment savoir dire non », l'accompagnement à la scolarité primaire, le démarrage du café des parents, la ludothèque...sont autant d'actions et thématiques sur lesquelles Guénaëlle planche avec Patricia Bresson.



LE FOYER SAINT-MAURICE VOUS PRÉSENTE SES VŒUX POUR 2009

Chaque ambiance portugaise lors de la soirée familiale organisée par le foyer dans la salle des Fêtes, le 10 janvier. Cette année, décoration, menu et danses étaient aux couleurs du Portugal pour le repas des Rois. Des danseurs folkloriques (de 2 à 60 ans) nous ont éblouis par leur enthousiasme et leur savoir-faire. Ils nous ont même invités à danser ! Plusieurs Mauriciens étaient heureux de retrouver là les musiques et danses de leur pays d'origine.

J. P. Coquereau, notre Président, a souhaité une bonne année à tous. Il a également remercié tous les présents, la communauté portugaise venue en force à cette occasion, ainsi que tous ceux qui avaient installé la salle, et plus particulièrement Christiane Malmasson qui a su, comme tous les ans, trouver l'art et la manière de créer le décor, l'ambiance et organiser la soirée.

Puis M. Coquereau a lu le lettre de remerciement du Père Kuppens, prêtre à Mahina au Mali. En effet, chaque année, le foyer envoie un chèque à cette paroisse malienne, grâce aux bénéfices de la tombola organisée durant le repas des Rois. De nombreux lots ont récompensé les participants à la tombola. Ensuite, Steve Casad, notre Dj favori, a repris ses droits pour animer la soirée. Alors, bonne année à tous les Mauriciens, et rendez-vous pour la kermesse du samedi 20 juin.

S. B.



M. Goubet félicitant Guillaume Prost, lors des vœux